

Commerce de veaux d'engrais

Une application qui facilite le commerce

Le commerce de veaux traditionnel évolue. Aujourd'hui, les acheteurs d'Anicom peuvent utiliser une application destinée aux veaux d'engrais. En lien avec la BDTA, cette application fournit des informations supplémentaires sur l'historique animal.



Application pour veaux d'engrais.
Photo: Anicom SA



Gilbert Cherbuin

Depuis le mois de novembre, les acheteurs de veaux d'engrais d'Anicom utilisent une application pour veaux d'engraissement qui les aide dans leur quotidien professionnel. Cette nouvelle application communique avec la BDTA (banque de données sur le trafic des animaux) et avec la banque de données clients d'Anicom. Les informations supplémentaires obtenues contribuent à augmenter l'efficacité des acheteurs de veaux qui travaillent pour Anicom.

Déroulement des ventes de veaux avec l'application

Les veaux d'engrais sont pris en charge sur leur exploitation de naissance et transportés sur les marchés régionaux spécialisés. Dans l'aire d'attente, les animaux sont enregis-

trés. On procède aux étapes suivantes :

- scannage du code-barres de la marque auriculaire ;
- contrôle de l'état de santé ;
- taxation ;
- pesée ;
- tri à l'aide de la taxation et du sexe.

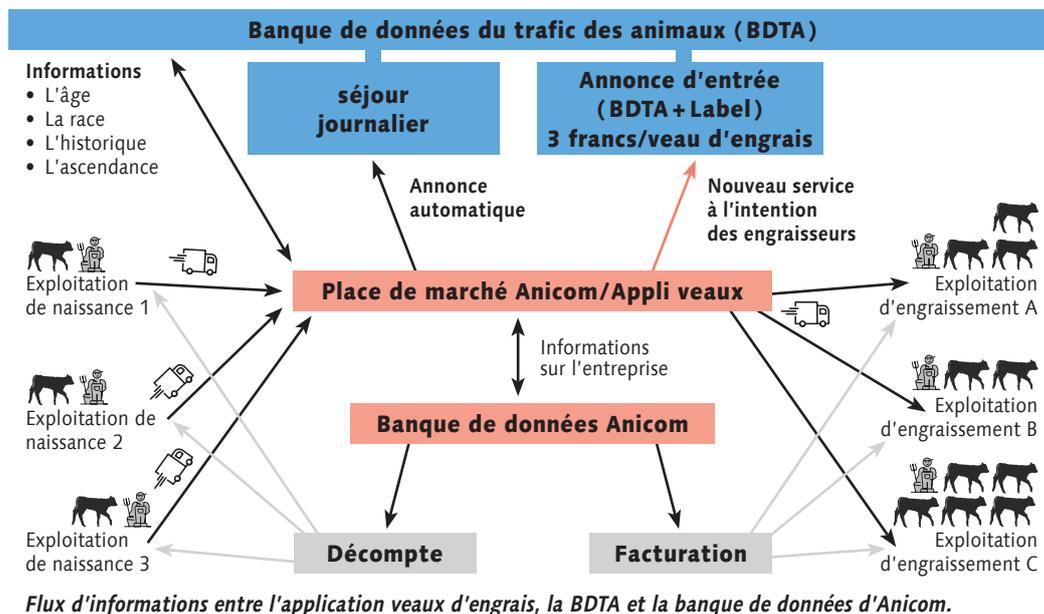
Une fois que le code-barres a été scanné, toutes les informations relatives à l'historique animal sont disponibles. Lors de la pesée, la balance transmet directement le poids du veau à l'application. La taxation requiert un bon œil. Le prix et la taxation sont introduits manuellement. Une fois les données introduites, un bulletin de pesée est imprimé. Les veaux sont finalement répartis en plusieurs groupes en fonction de leur taxation et de leur sexe.

Des ventes de veaux d'engrais plus rapides

Lors de la vente des veaux d'engrais, le numéro BDTA de l'exploitation d'engraissement est enregistré dans l'application. Avant le chargement, les marques auriculaires des veaux concernés sont scannées. Pour que chaque chauffeur dispose des documents d'accompagnement correspondant aux veaux qu'il transporte, l'application est équipée d'une fonction de tri très pratique, qui assure un gain de temps appréciable. Une fois que tous les documents d'accompagnement ont été scannés, les documents concernant les animaux vendus au même engraisseur se retrouvent tous dans une même pile. Les documents d'accompagnement ainsi rassemblés sont ensuite transmis au transporteur concerné. L'application permet aussi de préparer des bons de livraison et des listes de vente et de les imprimer directement sur place.

Auteur

Gilbert Cherbuin,
Commerce Anicom,
1530 Payerne



Annonce d'entrée automatique

Les données enregistrées peuvent être utilisées à plusieurs fins. Elles peuvent servir à transmettre les séjours journaliers à la BDTA, conformément aux prescriptions légales. Anicom utilise par ailleurs ces données pour étoffer son éventail de prestations. Moyennant une taxe de trois francs par animal, Anicom effectue par exemple les annonces d'entrées à la BDTA, ce qui aide à éviter des lacunes ou des erreurs au niveau de l'historique de l'animal. En assurant cette prestation, Anicom réduit la charge de travail administrative pour les engraisseurs.